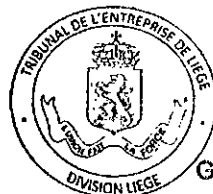


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25014786



20 JAN. 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0899 807 236**

Nom

(en entier) : **FONDATION ARS MECHANICA**

(en abrégé) :

Forme légale : **FONDATION D'UTILITE PUBLIQUE**

Adresse complète du siège : **VOIE DE LIEGE 33, 4040 HERSTAL**

Objet de l'acte : RENOUELEMENTS - FIN DE MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 novembre 2024

Le conseil décide de renouveler les mandats des administrateurs pour une durée de quatre ans, à l'exception du mandat de M. Jean-Pierre Désiron qui est laissé vacant. Le conseil pourvoira à son remplacement à l'occasion de sa prochaine réunion.

M. Désiron a exprimé le souhait de ne pas voir son mandat renouvelé. Le conseil d'administration remercie M. Désiron pour son implication au sein de la Fondation pendant toutes ces années.

Procuration est donnée à Corpoconsult Srl, avenue Louise 200 bte 21, 1050 Bruxelles, représentée par ses administrateurs, David Richelle ou Pascal Decoo, aux fins d'accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaire en vue de la publication des présentes décisions dans les Annexes du Moniteur belge, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication et à leur dépôt au Greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent.

Pascal Decoo
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).